Date de l'autorisation : 25/02/2013

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant.
Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez l'aide.

Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles en cliquant ici

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives

- Comprimé (Composition pour un comprimé)
  - > nalméfène 18,06 mg
    - sous forme de : chlorhydrate de nalméfène dihydraté 21,917 mg

Présentations

> plaquette(s) thermoformée(s) PVC PVDC aluminium de 14 comprimé(s)

Code CIP : 274 434-8 ou 34009 274 434 8 0
Déclaration de commercialisation : 26/02/2019
Cette présentation n'est pas agréée aux collectivités
En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 40,72 € Honoraire de dispensation : 1,02 € Prix honoraire compris : 41,74 €
Taux de remboursement : 30%

Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.
Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.
Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS (plus d'informations dans l'aide). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis de SMR rendus par la commission de la transparence pour SELINCRO 18 mg, comprimé pelliculé

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Modéré	Avis du 24/03/2021	Réévaluation suite à résultats étude post-inscript	Le service médical rendu par SELINCRO 18 mg, comprimé pelliculé (nalméfène) reste modéré dans l'indication de l'AMM.
Modéré	Avis du 19/09/2018	Inscription (CT)	La Commission considère que le service médical rendu par SELINCRO 18 mg, comprimé pelliculé est modéré dans l'indication de l'AMM.
Modéré	Avis du 04/12/2013	Inscription (CT)	La Commission considère que le service médical rendu par SELINCRO est modéré dans l'indication de l'AMM. La Commission donne un avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités dans l'indication : réduction de la consommation d'alcool chez les patients adultes ayant une dépendance à l'alcool avec une consommation d'alcool à risque élevé, ne présentant pas de symptômes physiques.

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.
Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.
Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS (plus d'informations dans l'aide). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis d'ASMR rendus par la commission de la transparence pour SELINCRO 18 mg, comprimé pelliculé

Valeur de l'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis

V (Inexistant)	Avis du 19/09/2018	Inscription (CT)	Cette présentation est un complément de gamme qui n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport à la présentation déjà inscrite.
IV (Mineur)	Avis du 04/12/2013	Inscription (CT)	Au vu des données disponibles, la commission considère que SELINCRO, en association à une prise en charge psychosociale, apporte une amélioration du service médical rendu mineure (ASMR IV) par rapport à une prise en charge psychosociale seule dans le traitement de l'alcoolodépendance.

Autres informations (cliquer pour afficher)

- Titulaire de l'autorisation : H. LUNDBECK A/S
- Conditions de prescription et de délivrance :
  - liste I
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 395 776 1